

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Français langue étrangère 1.1			
Code	PEGE1B08FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit, en début de première année, de conduire l'étudiant à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE, dans toute sa complexité (différentes réalités, différents concepts de langue et de besoins...) ainsi qu'à une connaissance générale de la situation en Communauté française de Belgique.

Ensuite, il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de définir les concepts de FLE, de FLS, de FLES, de langue première et de diglossie ainsi que d'expliquer les caractéristiques des situations d'enseignement qui y sont liées.

II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer en quoi consiste une leçon zéro, d'identifier les enjeux qui y sont liés et son contenu.

III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de déterminer et de justifier quel français enseigner en fonction de la situation d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 1			
Code	6_PEGE1B08FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE FLE 1.1 consiste en une première approche de la discipline, envisagée dans sa dimension historique et actuelle. Les étudiants se voient confrontés aux différentes méthodes et méthodologies d'enseignement des langues étrangères, et découvrent les référentiels et concepts-clés de la discipline. Ils se voient confrontés à la définition et la réalité et la diversité du "public FLE" en Belgique. Ils apprennent les bases de la conception de séquences de cours en FLE.

Cette AA correspond à la totalité de l'UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette UE, l'étudiant-e sera capable d'identifier et d'employer différentes méthodes et méthodologies d'enseignement du FLE, pourra démontrer une connaissance des différents acteurs de l'enseignement du FLE en Belgique et sera capable de donner les grands axes de la structure d'une séquence de FLE. Il sera capable de porter un regard critique constructif sur des manuels de FLE et des documents à intégrer dans ses

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rituels et activités brise-glace / Activités de théâtralisation en classe de FLE

Les apprenants, l'enseignant, la classe

Méthodes et méthodologies - Leçon zéro

Francophonie

Didactique du FLE : structure de la séquence, découverte des outils et concepts-clés.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants sont tantôt en réception de contenus magistraux, tantôt en travail en sous-groupes. Ils sont amenés à consulter différents types de documents, avec l'accompagnement de l'enseignante ou en autonomie. Ils sont placés en situation de réception d'un cours de langue étrangère, puis une réflexion est menée à un niveau "méta-" pour fixer des concepts théoriques issus de l'expérimentation et de la pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignante revient systématiquement au début de chaque cours sur les contenus du cours précédent et leur

compréhension par les étudiants. Les étudiants sont donc invités à poser des questions à chaque cours, au fur et à mesure du quadrimestre, pour ne pas laisser les difficultés s'accumuler.

Le Service d'Aide à la Réussite (SAR) peut être sollicité en cas de difficultés qui dépasseraient celles de compréhension du cours.

Sources et références

L'étudiant sera amené à utiliser les références suivantes :

CECRL (Conseil de l'Europe) - Référentiel de l'Alliance Française sur les niveaux du CECRL

Cuq & Gruca, Defays - Didactique du FLE

Documents et références proposés en classe ou sur Connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports en ligne indispensables sont déposés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en un examen écrit en session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et le responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).